

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
Haute-Garonne

**EXTRAIT DU REGISTRE**

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT JULIA

NOMBRES DE MEMBRES						
En exercice	Présents	Suffrage exprimés	Date de la convocation	Date d'affichage		
9	6	7	03/02/2020	03/02/2020		
L'an deux mille vingt et le douze février à 20 heures 45, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond MARTINAZZO, Maire.				VOTES		
				Pour	Contre	Abstention
				7	0	0

**Présents** : Serge ROUQUET, Christian LAGENTE, Christophe BASCOUL, Fabienne RAMOND, Éric ESCAICH, Rosemary GUILLEMOT

**Absents excusés** : Laurence RIVIERE, Juan ARRIBAS (procuration à Raymond MARTINAZZO) Christophe BASCOUL

**Secrétaire de séance** : Rosemary GUILLEMOT

Changement du système de chauffage logement ancienne poste

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le système de chauffage (électrique) du logement de l'ancienne poste ne suffit pas. Il propose l'installation d'un système de chauffage à pellet. Deux devis ont été demandés :

Entreprise	Désignation	Prix
Ets Sauvage	Poêle Thermorossi + installation	5 800€ TTC
Forest Energie	Poêle Edilkamin Kira + installation	7 000€ TTC

Monsieur le maire propose de retenir l'offre des Ets Sauvage pour un montant de 5 800€ TTC

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- Décide de retenir l'entreprise Sauvage pour la modification du système de chauffage du logement de l'ancienne poste pour un montant de 5 800€.
- D'inscrire cette dépense au budget 2020.
- D'autoriser monsieur le maire à signer tout document nécessaire à l'application de cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,